

La BNS devrait distribuer 4 milliards de francs

POLITIQUE MONÉTAIRE Grâce à l'or et aux marchés boursiers, la Banque nationale suisse devrait enregistrer en 2025 un bénéfice compris entre 23,5 et 28,5 milliards de francs, estime UBS. Un résultat qui permettrait un versement à la Confédération et aux cantons

ALEXANDRE BEUCHAT

La Banque nationale suisse (BNS) publiera vendredi une première estimation concernant son résultat financier pour le quatrième trimestre et pour l'ensemble de l'année 2025. Selon les calculs des experts d'UBS, l'institut d'émission devrait afficher un bénéfice compris entre 11 et 16 milliards de francs sur les trois derniers mois de l'année. Combiné au gain d'environ 12,5 milliards réalisé au cours des neuf premiers mois, le résultat annuel atteindrait ainsi entre 23,5 et 28,5 milliards.

Cette performance repose avant tout sur deux piliers majeurs: l'or et les actions. Au quatrième trimestre, le prix de l'or a progressé d'environ 13% en francs suisses, générant à lui seul un gain estimé à près de 13 milliards pour la BNS. Sur l'ensemble de l'année 2025, le bénéfice réalisé sur les réserves d'or devrait atteindre environ 36 milliards, dont 28 milliards concentrés sur les six derniers mois, calculent les économistes d'UBS dans un communiqué publié mardi.

Les marchés boursiers mondiaux ont également contribué positivement au résultat. En hausse d'environ 3,5% au quatrième trimestre, ils ont dopé la valeur du portefeuille d'actions de la BNS, qui avoisine les 200 milliards de francs en monnaies locales. La progression trimestrielle est estimée à 6,5 milliards de francs, tandis que le gain annuel sur les actions pourrait s'établir autour de 30 milliards, malgré le repli marqué observé après le «jour de la libération» le 2 avril 2025.

Vigueur du franc

Ces résultats auraient toutefois pu être encore meilleurs sans la vigueur persistante du franc. Au quatrième trimestre, la monnaie helvétique s'est appréciée face à la plupart des grandes devises, en particulier face au yen japonais. Cette évolution a amputé le résultat trimestriel d'environ 7 milliards de

francs et engendré, sur l'ensemble de l'année, une perte proche de 55 milliards, largement imputable à la dépréciation du dollar.

La provision pour réserves monétaires de la BNS, qui constitue la principale composante de ses fonds propres, s'élevait à 127 milliards de francs à fin 2024. Si la BNS continue d'augmenter ces provisions de 10%, le bénéfice distribuable devrait diminuer d'environ 13 milliards. Cependant, la réserve pour distributions futures était également d'environ 13 milliards à fin septembre. En conséquence, le bénéfice reporté au bilan pourrait se situer entre 23,5 et 28,5 milliards, ce qui permettrait une distribution de 4 milliards, détaillent les experts d'UBS.

Une manne bienvenue pour les collectivités publiques dans un contexte budgétaire toujours plus contraint. Le versement est réparti à hauteur de deux tiers pour les cantons et d'un tiers pour la Confédération.

Une convention à renégocier

Depuis quelques années, les distributions de la Banque nationale ont tendance à nettement plus fluctuer. Les risques de pertes se sont fortement accrus depuis que la BNS a fait gonfler son bilan pour contrer l'appréciation du franc. Si les pouvoirs publics ont touché le pactole de 6 milliards en 2021 et 2022, ils n'ont, en revanche, rien reçu les deux années suivantes. Une incertitude qui complique sérieusement leur planification budgétaire. L'an dernier, les collectivités ont reçu 3 milliards.

Signé en janvier 2021, le dernier accord en date prévoit un montant de base annuel de 2 milliards de francs, pour autant qu'un bénéfice d'au moins 2 milliards de francs soit porté au bilan. Selon le niveau de bénéfice, la distribution totale peut atteindre jusqu'à 6 milliards. Une nouvelle convention doit être négociée entre la BNS et le Département fédéral des finances, car l'accord actuel échoit cette année. L'enjeu est d'assurer la stabilité des versements. Le rôle d'une banque centrale n'est pas de faire des bénéfices et de les distribuer ensuite aux collectivités publiques, rappelle régulièrement la BNS, mais d'assurer en premier lieu la stabilité des prix et du système financier. ■